

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 518 - page 36

35 - Ille-et-Vilaine

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

AC BALATA.

Objet : promouvoir la culture et l'histoire des Antilles, en favorisant l'accueil des antillais en Bretagne ; faire découvrir la danse, la cuisine, atelier artistique, organisation sorties.

Siège social : 1^{er} Etage - appartement 22, 10, allée Georges Brassens, 35135 Chantepie.

Date de la déclaration : 2 août 2016.